

L'HUMANISME JURIDIQUE

Séminaire sous la direction de Luigi-Alberto Sanchi (CNRS/université Panthéon-Assas) et
Xavier Prévost (université de Bordeaux)

Année 2018

Définir l'humanisme juridique par les sources : quelques textes des XV^e-XVI^e siècles

L'Institut d'histoire du droit de l'université Panthéon-Assas (Paris II), en collaboration avec l'Institut de recherche Montesquieu/CAHD de l'université de Bordeaux, organise en 2018 des séances de séminaire qui ont lieu au Collège Sainte-Barbe, en salle Collinet (4 rue Valette, 75005 Paris, 3^e étage), le **vendredi de 14h30 à 16h30**.

LES CONFÉRENCES SONT PUBLIQUES.

Vendredi 19 janvier 2018 – 14h30-16h30

L'Epistola contra Bartholum (1433) de Lorenzo Valla, fondation de l'humanisme juridique ?

Diego QUAGLIONI, université de Trente

Vendredi 9 février 2018 – 14h30-16h30

Comprendre les références juridiques utilisées par les humanistes.

Luigi-Alberto SANCHI, CNRS/université Panthéon-Assas, et Xavier PRÉVOST, université de Bordeaux

Vendredi 16 mars 2018 – 14h30-16h30

Les Annotations aux Pandectes (1508) de Guillaume Budé, à l'origine du *mos gallicus*.

Luigi-Alberto SANCHI, CNRS/université Panthéon-Assas

Vendredi 6 avril 2018 – 14h30-16h30

L'Encomium historiæ (1517) d'André Alciat : de l'éloge de l'histoire à l'étude historique du droit.

Xavier PRÉVOST, université de Bordeaux

* * *

Du jeudi 3 mai au samedi 5 mai

« Les Noces de Philologie et de Guillaume Budé. L'œuvre de Guillaume Budé au prisme du savoir humaniste, cinq siècles et demi après sa naissance. »

Colloque international organisé par l'université Panthéon-Assas, l'École nationale des chartes et l'université Paris-Est Marne-la-Vallée – Créteil.